

Membres en exercice	11
Présents	8
Représentés	1
Votants	9
Exprimés	9
Pour	9
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL Haute-Vienne

Séance du Conseil Municipal

du 27 juin 2025

Délibération n° 37/2025

portant sur l'adoption de la convention de fourrière
départementale 2025

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie le 27 juin 2025 à 10h03, selon convocation en date du 19 juin 2025, sous la présidence de Pierre HACHIN, Marie LINET étant secrétaire de séance.

Présents : Sylvain CASSORE- Rachel HAAG- Pierre HACHIN –Edith LEGER- Marie LINET -Pierre MANDON - Renée PIRONNET - Jérôme SUET-

Absents : Dominique BERTRAND (excusé et pouvoir donné à Jérôme SUET) – Léa BLANC- Carole RELLAND

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de confier à la Société Protectrice des Animaux (SPA) de LIMOGES et de la Haute-Vienne le soin d'accueillir les animaux domestiques de la commune en application de l'article L211-24 du Code Rural.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide d'adhérer à la fourrière départementale,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Marie LINET,
Secrétaire de séance



Fait à MARVAL, le 4 juillet 2025

Pierre HACHIN
Maire

